bellissement et un assainissement tout un quartier de Lille, assurera de l'ouvrage pour longtemps à un nombre considérable d'ouvriers, provoquera l'initiative particulière et ouvrira une ère féconde de travail et de prospérité générale dont tous nos concitoyens bénéficieront. C'est à aux fiscalement que reviendront les millions que vous dépenserez.

Nous vous invitons à prendre la délibération suivante :

Le Conseil,

Adoptant les propositions contenues dans le rapport de M. le Maire soumis à ses délibérations ;

Approuve les divers projets présentés par l'Administration municipale concernant la pénétration dans Lille du boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, l'édification du nouveau théâtre avec les dégagements nécessaires, les plans d'alignement et de nivellement des rues avoisinantes, la construction ou l'agrandissement d'écoles dans différents quartiers de la ville ;

Autorise l'Administration municipale :

1° A poursuivre l'acquisition par voie amiable ou par expropriation de tous les terrains et immeubles nécessaires à la réalisation de ces projets et dont l'état descriptif est annexé à la présente délibération ;

2° A solliciter du Gouvernement la déclaration d'utilité publique pour ces acquisitions;

3° A faire homologuer les plans d'alignement adoptés dans les rues de la Clef, des Suaires, des Oyers, des Fleurs, Bonte-Pollet, des Arts, Saint-Jacques, de la Quenette, des Urbanistes, et des Canonniers ;

4° A édifier le nouveau Théâtre et à mettre de suite les plans au concours ;

5° A construire de nouvelles écoles dans les rues de Bohin, de Maisonce, dans le quartier de Canteleu et à grandir d'anciennes écoles dans les rues d'Artois et du Long-Pot, suivant les plans et devis qui ont été soumis au Conseil ;

6° A poursuivre pour la réalisation de ces divers projets, l'autorisation d'emprunter la somme de sept millions à un taux d'intérêt n'excédant pas 3, 700/0 avec amortissement en 40 ans, l'annuité afférente au service de cet emprunt devant atteindre au maximum la somme de 336.704 fr. 40.

Vote, en vue de garantir cet emprunt, 9 centimes 48 additionnels au principal des quatre Contributions directes à partir du 1er janvier 1906 jusqu'au 31 décembre 1947, pour servir à l'amortissement des sommes empruntées en cas d'insuffisance des ressources ordinaires.

Ces centimes ne seraient mis en recouvrement qu'éventuellement et dans le cas précité.

Le citoyen Picavet demande la parole après la lecture du rapport. Il lit un papier.

— Les projets ne sont pas étudiés, dit-il en substance, on va engager des sommes considérables; les raisonnements et affirmations des rapports ne sont pas sérieux. Rien n'est bien ; si les travaux que l'on prévoit, — il y en avait d'autres à entreprendre — si les moyens financiers qu'on préconise. On essaie aujourd'hui un coup de grosse caisse des travaux ; on « bluffe ». Nous, socialistes, nous ne voterons pas votre projet et même nous nous efforcerons de le faire rejeter en haut lieu.

On accueille par des sourires la fin de l'élucubration du citoyen Picavet, puis le Tr.·. Ch.·. Fr.·. Debierre veut s'expliquer à son tour.

Fr.·. Debierre trouve que la Municipalité ne dépense pas moins d'argent que ses devancières, au contraire. Pour liquider la situation, il a fallu voter des centimes additionnels ; la Municipalité ne parle pas d'en supprimer. Le projet prévoit une augmentation de locaux scolaires ; mais cette augmentation est insuffisante ; il n'y en a que pour 500.000 francs. La ville de Lille devrait posséder un plus grand nombre d'écoles, et il semble qu'on ait parlé d'écoles, dans le projet, pour faire passer le reste.

Quant au boulevard, « cette pensée d'un grand règne », mais ce n'est qu'un leurre, ce boulevard ! Nous sommes encore loin du démantèlement et nous n'aurons donc, au plus, qu'une simple trouée dans le rempart ! La Bourse ? Qui va la payer ? La Ville, d'abord, puisqu'elle a donné 500.000 fr., et les commerçants patentés des première et deuxième série. Le théâtre, enfin, n'est pas plus nécessaire que la Bourse : c'est de superfid, du somptuaire. Avec 1.500.000 fr. on n'aura pas un théâtre digne d'une grande ville.

On ferait mieux de penser au pavage des rues, au nettoyage des égouts, à l'assainissement des quartiers populeux, à l'épuration de la Basse-Deûle à la recherche d'eaux potables.

Quand F.·. Debierre a fini de frapper sur son bursau, de gesticuler et de jeter des grands éclats de voix, il dépose une motion préjudicielle, tendant à accomplir des travaux de voirie de préférence à des travaux somptuaires.

M. le Maire. — On nous jette toujours à la face cette question des centimes additionnels. Il faut bien que nous détruisions une bonne fois cette légende. A force de le dire, peut-être finira-t-on par la comprendre.

A la suite de la loi sur les boissons hygiéniques, un trou d'un million a été creusé dans le budget de la ville.

Nous avons eu le courage de faire ce que nos prédécesseurs n'ont pas eu le courage d'accomplir eux-mêmes.

Nos adversaires se sont contentés d'imposer des taxes de remplacement, qui ont produit quatre cent mille francs seulement. Nos prédécesseurs ne se sont pas inquiétés davantage de cet état de choses.

Au bout de deux ans, le déficit était de 1.500.000 fr., 1.200.000 du fait de la loi sur les boissons, plus 300.000 fr sur d'autres chapitres.

Nous arrivons aux affaires dans ces conditions. Notre premier souci a été de régulariser la situation et nous avons proposé et obtenu ces centimes additionnels, grâce auxquels les dettes ont été payées, de nombreux travaux accomplis, des économies réalisées, et l'emprunt gagé.

M. le Maire réfute ensuite les objections de F.·. Debierre relatives à la Bourse et au Théâtre, et donne la parole à M. Laurenge.

M. Laurenge. — La minorité se plaignait tout à l'heure, par l'organe de M. Picavet, de n'avoir pas les éléments nécessaires pour se prononcer dans la question. La minorité n'avait qu'une chose à faire : c'était de venir aux réunions des commissions, où elle était régulièrement convoquée. Mais elle s'abstenait systématiquement d'y venir. Elle est donc mal fondée sur ce point.

M. Debierre dit que le boulevard arriverait à Lille en cul-de-sac. Je puis prouver que des dégagements sont assurés.

Il nous a parlé de travaux de voirie que nous pourrions encore accomplir. Mais nous venons de dépenser un million à des travaux de pavage !

Nous avons dépensé plus qu'aucune autre municipalité ? Erreur. Non, nous n'avons pas dépensé le plus.

Nous avons fait des économies. L'autre municipalité n'en a pas fait et j'ai des dossiers qui montrent ce qu'était cette administration. On ne craignait pas de faire des virements.

Pour nous, nous avons eu à cœur de réduire — au lieu d'augmenter — les crédits d'entretien.

On nous parle encore des eaux. Mais sommes-nous responsables de la situation que nous avons trouvée à notre arrivée à l'Hotel de Ville ? Est-ce notre faute si des sommes folles ont été dépensées sur le chapitre des eaux, avec un résultat négatif ?

Dans le courant de l'année prochaine, nous aurons, nous, des résultats pratiques et nous apporterons un projet réalisable de captation d'eaux potables.

Si l'on vient encore nous parler d'assainissement, je dirai que nous avons amélioré l'état de la Basse Deûle et travaillé à l'épuration des eaux de l'abattoir.

Après de nouvelles observations du F.·. Debierre et du citoyen Picavet qui soulèvent quelque tapage, M. Vandame entretient le conseil des moyens financiers qui permettront de réaliser les travaux ; il réfute en même temps les allégations du citoyen Picavet, toujours les mêmes d'ailleurs, relatives à l'imposition des centimes, et il prouve combien était déplorable l'administration collectiviste, dont le dernier budget n'était marqué par 618.000 francs de déficit.

F.·. Debierre recommence encore une fois ses démonstrations; M. Vandame lui répond, puis, la discussion étant close, on passe au vote d'abord de la motion préjudicielle de F.·. Debierre puis des articles de la délibération proposée par l'Administration et reprise par la commission spéciale.

La motion de F.·. Debierre est rejetée.

Chacun des articles de la délibération proposée par l'Administration est successivement adopté ; les socialistes votent contre ainsi que F.·. Debierre et F.·. Desmons.

TRAMWAYS

M. Baudon, au sujet des lignes Faye, annonce que la Compagnie des Tramways consent : 1° à laisser aux voyageurs la faculté de se réserver les avantages des deux tarifs ; 2° à donner des correspondances pour toutes les lignes; 3° à donner des abonnements; 4° à organiser des trains ouvriers; 5° à porter le service à sept minutes au lieu de quinze.

Les carrefours sont éclairés par des lampes à incandescence.

Le citoyen Bouroeaire demande qu'en réclama auprès de la Compagnie pour qu'elle ordonne de modérer la vitesse de ses voitures.

Il demande également que le Conseil émette le vœu que les industriels, pour faciliter le repos hebdomadaire des petits commerçants, fassent la paie le jeudi ou le vendredi et non le samedi dans leurs usines.

A onze heures et demie, la séance est levée.

Au début de la séance, quelques questions d'intérêt tout à fait secondaire ont été adoptées. Signalons seulement que l'administration municipale a été autorisée à acheter un certain nombre de réverbères et quatre grands pylones d'éclairage pour la place de Strasbourg.

Agitation aux Ateliers d'Hellemmes

Une certaine effervescence règne actuellement aux Ateliers d'Hellemmes, à la suite d'une punition infligée à un mouleur et que certains trouvent exagérée.

Le syndicat dit Guérard s'est réuni ; il y a eu discussion; finalement il a été décidé d'envoyer des télégrammes à MM. du Bousquet, ingénieur en chef, et Caramez, ingénieur des machines.

Les choses en sont là.

ROUBAIX

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Auguste Florin-Desmoutiers, décédé subitement en gare de Dijon.

M. Florin partait pour Cannes, où il allait remettre sa santé, fort ébranlée.

Avant de quitter Roubaix, le défunt avait voulu recevoir son Dieu, et sa fin toute chrétienne sera la grande consolation de Mme Florin et de toute sa famille.

Fiançailles. — Nous apprenons les fiançailles de Mlle Berthe Rammaert avec M. Emile Loucheur, fils de M. et Mme Loucheur-Facques, de Roubaix, et de Mlle Marguerite Rammaert avec M. le docteur Antefage, docteur-chirurgien, ex-interne des hôpitaux de Paris.

Les fiancées sont filles de Mme Rammaert-Jeu, de Roubaix.

Toutes nos félicitations.

Association des Professeurs (Dames). — Le bureau de l'A. P. D. rappelle aux professeurs (dames) désireuses d'avoir des renseignements sur la Société de Secours Mutuels et de Retraites qu'elles peuvent s'adresser tous les jeudis, de 9 h. à 10 h., et tous les dimanches, de 11 h. 1/2 à 12 h., au siège social, 11, rue Descartes (Salle de la Bibliothèque).

Esperanto. — Ouverture d'un cours de Langue Esperanto mercredi 28 courant, à 8 heures du soir, à l'Institut Turgot, rue du Collège, 76.

Ce cours aura lieu tous les mercredis soir de 8 heures à 9 heures.

Des cartes d'admission valables pour toute l'année scolaire 1906 1907, seront délivrées contre la somme de 0 fr. 50 pour droit d'inscription.

Le choral Nadand donnera son banquet de Sainte-Cécile, le samedi 8 décembre à huit heures du soir, en son local, café Peadore, rue Pauvrée.

Société de Géographie. — Samedi prochain 1er décembre, dans la grand amphithéâtre de l'Ecole Nationale des Arts Industriels, à 8 h. 1/4 du soir, est tiendra la septième réunion de la saison.

La conférence sera donnée par M. A. Halot, consul de l'empire du Japon à Bruxelles, qui parlera de l'*Histoire politique et contemporaine du Japon*, et accompagnera son sujet de nombreuses projections inédites.

On sait avec quelle rapidité s'est développé ce pays d'Extrême-Orient, et quel rôle, aussi inattendu que considérable, il a joué au cours de ces dernières années. Aussi, la causerie de M. Halot ne pourra-t-elle manquer de présenter un vif intérêt.

Toute la première partie de l'amphithéâtre est réservée aux membres de la société ; de même que les premiers bancs de droite et gauche de l'enceinte laissée au public doivent servir aux jeunes gens inscrits pour le concours des comptes rendus.

L'Almanach Catholique de Roubaix renseigne, instruit et récréa. Sa lecture est utile et amusante. C'est l'indispensable *Vade-mecum*.

Son prix, **0 fr. 15 centimes**, est à la portée de toutes les bourses.

Il est en vente, 84, Grande-Rue, à Roubaix.

Les accidents du travail. — M. Napoléon Marcy, 75 ans, rue Molière, 47, tisserand à la Société Anonyme de Teinture et d'impression de la rue du Pile, a été brûlé à la jambe gauche par suite de la chute d'un appareil de chauffage à allettes. Repos de trois semaines.

— M. Arthur Vanlandeghem, 35 ans, rue de la Clef, menuisier chez Mme veuve Henri Vandamme, constructeur, rue du Luxembourg, s'est fait une blessure au bras gauche en cours de son travail. Repos de 15 jours.

— M. Clovis Duquesnoy, 38 ans, rue Faidherbe, à Wattrelos, apprêteur chez MM. Deschepper et Cie, rue de l'Ermitage, a été brûlé à la main gauche en travaillant à un tuyau de vapeur. 10 jours de repos.

— Mme Octavie Verbaka, 43 ans, Grande-Rue, cour Lefebvre, 7, soigneuse chez MM. Auguste Lepoutre et Cie, fabricants, rue St Antoine, a eu la main gauche serrée entre le support et le mouvement du frottoir de son métier. Repos de 15 jours.

— M. Désiré Meurisse, 29 ans, rue Victor-Hugo, 12, homme de peine chez MM. Vendeux et fils, négociants, rue Brame, a eu le bras gauche serré entre les tampons de deux wagons. Repos de 15 jours.

La grave affaire de la rue Faverel. — La triste affaire dans laquelle sont inculpés : Hélène Tiberghien, servante à Tourcoing, son patron, M. Van Eudo, industriel à Tourcoing ; François Marie-Rosalie, femme Demoor, 45 ans, cartonnancière, rue Faverel, 28 ; Henri-Joseph Demoor, 43 ans, broyeur de chaînes, à la même adresse; Léocadie Deligny, 43 ans, cabaretière rue du Vivier, 1, aura son dénouement devant le tribunal correctionnel de Courtrai, le mardi 5 décembre prochain.

Cadeaux pour Fêtes et Mariages, — Au KESSLER, 26, rue de la Gare, Roubaix.

Un vol à l'embrouille. — *Deux arrestations.* — Lundi soir, vers 7 h. 1/2, un individu passant rue du Bois, arrache brusquement un réticule des mains de Mme Aline D'Hulst, 24 ans, couturière, rue Pierre-de-Roubaix, 157.

Son coup fait, le malfaiteur prit le fuite ; mais aux cris poussés par Mme D'Hulst, un soldat du 43e de ligne, M. Georges Vanovarveld, se mit à sa poursuite et parvint à le rattraper rue du Trichon.

Le voleur, Léon Bourse, 24 ans, sans domicile fixe, avait abandonné le réticule dans la rue du Bois. Il fut incontinent conduit au poste central de police.

Au moment où il y arrivait, sa femme, Julia Davrain, 21 ans, ouvrière repasseuse, qui, pendant qu'il commettait son vol, faisait le guet sur l'autre trottoir, vint, dans la cour de la mairie, insulter la police et crier des menaces à l'adresse de Mme Aline D'Hulst. Elle fut à son tour envoyée sous les verrous.

Une scène de violences dans un cabaret. — Deux inconnus entraient dimanche soir, vers sept heures, à l'estaminet tenu, rue Boucicaut, par Mme Clémence Vanderveldé, femme Verdouck, et se faisaient servir plusieurs consommations, que l'un d'eux paya avec une pièce de un franc.

La cabaretière rendit 60 centimes. « C'est 70 centimes que vous me devez », fit le client, menaçant, et plantant son couteau dans le comptoir.

Pour éviter une scène, la tenancière rendit encore deux sous. Mais les inconnus continuèrent à l'injurier.

Expulsés enfin, ceux-ci tentèrent de pénétrer à nouveau dans le cabaret que l'on avait refermé derrière eux. Craignant que sa porte ne fût brisée, Mme Verdouck l'ouvrit brusquement et asséna un violent coup de bouteille sur l'un des tapageurs. Ces derniers continuant leur vacarme, un second coup de bouteille leur fut porté.

Au comble de la fureur, les clients incommodés brisèrent alors à l'envie la vitrine causant pour une vingtaine de francs de dégâts.

Mis en courant de ces faits, M. Spyrideo, commissaire de police du 3e arrondissement, a ouvert une enquête et recherche les deux coupables.

Arrestation d'une frondeuse. — Le brigadier de sûreté Cuvelier, accompagné de plusieurs agents, a arrêté, mardi vers 6 heures du matin, Rosalie Soenen, femme Drubbel, 47 ans, ménagère, rue du Tilleul, 293.

Cette femme était recherchée en vertu d'un extrait de jugement du 9 juillet dernier, émanant de la cour d'appel de Douai et la condamnant à deux mois de prison pour fraude.

Etat-civil de Roubaix

✠CHOCOLAT THOMAS 5, r. du Pries LILLE

Du 27 novembre

Naissances. — Léon Desmet, rue de Béthune, 25. — Georges Vandewoghe, rue Marengo, 14. — Henri Leman, rue Marceau, 57. — Rachel Desmadryl, boulevard de Cambrai. — Edmond Destoppeleir, boulevard de Cambrai. — Florence Libbrecht, rue Blanchemaille. — Elizabeth Meert, rue Blanchemaille.— Edouard Lecutier, r. Blanchemaille.— Edouard Barbion, rue Blanchemaille. — Suzanna Dejange, rue des Palmiers, 6. — Marcel Verstraete, rue de Tourcoing, c. Saint Louis. 3.

Décès. — Mathilde Croisé, 40 ans, ménagère, rue Delemme, 6 — Julien Houset, 65 ans, journalier, rue Blanchemaille.

Mariages. — Camille Sterbecq, sans profession, Avesnes, et Fernande Rive, sans profession, rue Barbieux. — Gaston Belpaire, ébéniste, rue Drouot, 50, et Julia Leturq, piqueuse, rue Archimède, 42.

WATTRELOS

Paroisse Saint-Maclou. — Jeudi 29 novembre, à 8 h., messe solennelle de l'an pour Pierre Roose ; à 8 h. 1/2, obit du mois pour Camille Coussement, rue Faidherbe.

Doigt écrasé. — Un manœuvre des établissements Kuhlmann, Vroment Trifon, 24 ans, demeurant à Marke-les-Courtrai (Belgique), déchargeait un chariot qu'il avait auparavant nuibuté, en faisant remonter la caisse du véhicule, il posa sur le support un doigt qui fut écrasé. Le docteur a ordonné au blessé un mois de repos ; il y a probabilité de perte ou de déformation de l'extrémité du médius droit.

CROIX

Le Gondolier de la Mort. — La séance du 2 décembre, organisée par le Cercle Saint-Martin et la Chorale Sainte-Cécile, commencera à *cinq heures*. On y interprétera aussi une belle comédie de La Biche : *L'Asile de nuit*.

Les prix sont de 2 fr., 1 fr. et 0 fr. 50.

A la Fanfare du Crêchet. — Le banquet annuel a eu lieu lundi soir, à 6 heures 1/2, « à la Fanfare ».

M. Eug. Duthoit, conseiller d'arrondissement, présidait d'honneur de la Société, présidait ; à ses côtés se trouvaient : MM. Léon Petit, président de la commission civile ; Lucien Carton, ancien président ; Léopold Maes, Ch. Dupire, et Pochon de la commission civile. Au moment des toasts, une agréable surprise était ménagée : M. L. Petit, au nom de la société, offrit à M. L. Carton, l'ancien président, son portrait magnifiquement encadré.

M. L. Maes, remercie les invités d'avoir répondu si nombreux au rendez-vous annuel, la commission civile de son dévouement et les membres honoraires de leur appui pécunier.

M. E. Duthoit se lève à son tour pour rendre hommage à M. Carton, que la nécessité d'un repos, commandé d'ailleurs, a obligé à se démettre de ses fonctions de président. Le cadre qui vient de lui être offert comme marque de profonde reconnaissance de la Fanfare du Crêchet, à la tête de laquelle il s'est trouvé pendant neuf ans, dépensant son temps et son dévouement, ne cessera de lui rappeler la sympathie de tous les sociétaires ; ceux-ci lui doivent la transformation complète de la Fanfare, qu'il dota d'une Commission civile très dévouée, d'un cours de solfège et d'instruments, l'accroissement du nombre des sociétaires et des membres honoraires. Il termine en disant un mot aimable à l'égard de MM. Petit et Maes.

M. Carton, très ému de cette manifestation sympathique, remercie la société du cadeau qu'il vient de recevoir. Tout ce que j'ai fait pour la Fanfare du Crêchet, ajoute-t-il, j'aurais voulu être à même de le faire encore, mais ma santé ne me le permet plus malheureusement ; je resterai cependant au milieu de vous où je vous dois d'avoir passé d'aussi agréables journées. En terminant il tient à remercier MM. Duthoit et Petit, de leur appui qui n'a jamais fait défaut.

M. Ch. Dupire félicite les sociétaires restant du régiment d'avoir repris leur place à la société. Un concert improvisé clôture cette fête intime.

Dimanche prochain, à quatre heures, punch offert aux sociétaires et à leur famille.

Le Comité du parti socialiste a fait distribuer en ville une déclaration à propos des scandales de l'hospice. De ce document rien à signaler si ce n'est, sinon ces deux lignes :

Le Parti socialiste est un et indivisible !!

Il est honnête et il entend le rester !!

Soit ! mais nous ne voyons pas très bien pourquoi il était urgent de le dire au public, d'autant plus que d'autres faits se sont maintes fois produits sans provoquer une seule protestation de ce parti honnête...

Oh ! les braves gens !

Décès. — Alice Desmet, 20 ans, r. Chevreuil, 85.

WASQUEHAL

Au Cercle d'Etude. — Par suite de l'absence de M. l'abbé Camerlynck, retenu à la maison d'arrêt pour avoir défendu les droits de Dieu, M. Fogt, directeur du Cercle d'études, annonce aux membres que la réunion du dimanche 2 décembre est supprimée.

Soirée récréative. — Nous apprenons que pour fêter le retour de M. Camerlynck, vicaire, arrêté vendredi dernier et condamné à 15 jours de prison, les jeunes artistes de Moulins-Lille viendront donner le dimanche 9 décembre, une soirée récréative, qui commencera à 5 h. 1/2.

Avant la lever du rideau, les enfants du patronage offriront un souvenir à leur cher et vénéré directeur.

La soirée promet d'être très intéressante. Nous publierons incessamment le programme détaillé de la fête.

On peut, dès à présent, se procurer des cachets au presbytère. Prix des places : Premières, 2 fr.; secondes, 1 fr.; troisièmes, 0 fr. 50.

Accidents du travail. — A la manufacture de voitures d'enfants Scol et Cie, A. Baschuun, 25 ans, ouvrier peintre, s'est luxé le poignet gauche en soulevant une caisse, 8 jours de repos. Docteur Labbe.

— Cyrille Tyrget, 19 ans, chauffeur, de Flers (Monlle Delmarre) et travaillant chez MM. Gros frères, rue de Lille, s'est piqué avec un clou en jetant un morceau de bois dans son fourneau. Il en est résulté une inflammation de la paume de la main droite. 15 jours de repos sauf complications, docteur Butin.

ASCQ. — Fête de la Sainte-Cécile. — Dimanche 2 décembre prochain, la Philharmonie municipale d'Ascq célébrera sa fête de Sainte-Cécile ; à cette occasion une messe aura lieu, à 10 h., en l'église d'Ascq. La Société y exécutera les plus beaux morceaux de son répertoire. A 3 h. 1/2, banquet au siège, Salle des fêtes de l'établissement Appourchaux, sur la Place.

ANNAPPES. — Médaillée du travail. — M. le comte de Montalembert, maire d'Annappes, vient de recevoir de M. le ministre de l'Intérieur une note lui faisant savoir qu'une médaille et un diplôme venaient d'être décernés à M. Louis Bruisle, cantonnier à Annappes, pour ses bons et loyaux services rendus à la commune depuis longtemps. La remise de ces récompenses honorifiques aura lieu prochainement.

Sainte-Cécile. — L'harmonie municipale d'Annappes célébrera le dimanche 2 décembre sa fête de Sainte-Cécile. A cette intention une messe en musique aura lieu, à dix heures, en l'église d'Annappes ; la musique interprétera les plus beaux morceaux de son répertoire, sous l'habile direction de son chef dévoué, M. Struyve.

A trois heures, un grand banquet réunira tous les musiciens dans la salle des fêtes de l'estaminet de la Maison commune, tenu par Grégoire Delporte, sur la Place.

NOUS RAPPELONS

que le BULLETIN IMMOBILIER de la *Croix du Nord* paraît les mercredis et samedis en dernière page du journal.

L'insertion ne coûte qu'un franc, et à forfait pour un mots, cinq francs.

Nos lecteurs ont l'avantage tout en payant un prix très modique, de profiter de la publicité d'un organe des plus répandus, et ont, par le fait même, la certitude de trouver ce qu'ils demandent.

TOURCOING

Institution libre du Sacré-Cœur. — Au concours de la Société de Géographie en l'année 1906, les élèves de l'Institution du Sacré-Cœur ont remporté les plus beaux succès.

1er prix *ex æquo* : Alfred Lamen, de l'Institution du Sacré-Cœur et Paul Névejans, du lycée de Tourcoing. — 1er accessit : Palémon Glorieux, de l'Institution du Sacré-Cœur. — 2e accessit : Gabriel Vaneuffville, de l'Institution du Sacré-Cœur.

Accidents de travail. — Albert Dutholt, 28 ans, fileur, rue Achille-Testelin, 206, entorse de pied gauche. Docteur Lagache ; repos de douze jours.

— Fidel Vilitez, 33 ans, manœuvre, à l'usine à gaz, blessé à l'index gauche en poussant un chariot de coke. Docteur Duraznel ; repos de 15 jours.

— Désiré Gnatharot, 34 ans, chauffeur, rue de l'Amidonnerie, 1, entorse du pied droit en soulevant un rouleau de cables. Docteur Hurlez ; repos de 15 jours.

Accident de voiture. — M. Arthur Rogen, 43 ans, domestique de M. Marischel, camionneur, rue de l'Ouest, à Roubaix, passant boulevard Descat, mardi à 9 h. 1/2 du matin, est tombé du camion qu'il conduisait et se fit une plaie à la jambe droite. Des passants le conduisirent au poste de police du Blanc-Seau où il reçut les soins de M. le docteur Dupont. Il devra se reposer 8 jours. On l'a transporté en voiture à son domicile, rue de Naples.

Querelle de ménage. — Entre les époux L..., rue de Carvin, éclata une querelle, mardi à quatre heures du matin. La femme se leva en déclarant qu'elle allait se noyer. Effectivement, elle enleva la couverture d'une citerne dans laquelle elle se jeta. Mais à peine y était-elle que, réussissant à se cramponner au rebord de l'ouverture de la citerne, elle poussa de strictents appels au secours. Les voisins accoururent et la retirèrent de sa fâcheuse situation.

Caisse d'Epargne et de Prévoyance DE TOURCOING

Séances des 25 et 26 novembre

Désignation des Cantons	VERSEMENTS Nombre	VERSEMENTS Rem. Ent.	VERSEMENTS Remboursements	REMBOURSEMENTS Nombre	REMBOURSEMENTS Livret annul.	REMBOURSEMENTS Remboursements
Tourcoing (Dim.)	157	15	19.500 »	61	21	15.740 40
Tourcoing (Lun.)	66	9	11.270 »	32	8	13.518 15
Blanc-Seau	14	2	1.000 »	4	»	230 »
Croix-Rouge	19	3	3.270 »	4	2	420 »
Halluin	8	»	660 »	3	1	1.489 75
Linselles	4	1	1.145 »	»	»	» »
Roncq	3	1	300 »	»	»	» »
Bondues	9	2	1.470 »	»	1	70 70
Bousbecque	2	»	»	1	»	200 »
Neuville	3	»	1.275 »	1	»	800 »
Mouvaux	14	1	2.240 »	3	2	1.466 60
Total	319	32	43.351 »	109	35	35 647 64

Administrateurs de service :

A Tourcoing, le dimanche, MM. Paul Lorthiois et Georges Frère ; le lundi, Floris Lorthiois et Auguste Duquesnoy-Lemire. — Au Blanc-Seau, M. L. Creuse. — A la Croix-Rouge, M. L. Plaisant. — A Halluin, M. E. Dansset. — A Linselles, M. E. Lebeucq. — A Roncq, M. L. Campaigne. — A Bondues, M. Lefebvre. — A Bousbecque, M. L. Delannoy. — A Neuville, M. D. Cau. — A Mouvaux, M. D. Duhem.

Jours et heures des séances

A Tourcoing : Le dimanche de 9 h. 1/2 à midi ; le Lundi de 10 à 11 h. 1/2.

Au Blanc-Seau : de 9 h. à 9 h. 1/2, le dimanche seulement.

A la Croix-Rouge : de 9 à 10 h., le dimanche seulement.

Dans les succursales : de 10 h. 1/2 à midi, le dimanche seulement.

Etat-civil de Tourcoing

du 27 novembre

Naissances. — Dequin Edouard, rue de Dunkerque, 118. — Foulon Richard, 54, rue Claude Bernard.

Mariages. — Dhuyvettère Henri, allumeur de gaz et Delépaut Clara, ménagère. — Lesage Achille, boucher et Dewitte Eugénie, piqueuse.

Décès. — Prouvost Henri, 31 ans, r. de Gand. — Duthoit Angélique, 68 ans, rue Chevreul, 32. — Detroy Stéphanie, 13 ans, rue de la Croix-Rouge, 203. — Hennebicq Lucien, 8 mois, rue du Tilleul. — Dhaze Jeanne, 2 mois, rue de Gand. — Vanhuyes Ida, 64 ans, 49, rue de Tunis.

RONCQ

La Sainte-Cécile. — Lundi, à six heures, les membres de la musique municipale s'étaient réunis au « Café du Centre », tenu par M. Jules Cornard, pour leur banquet annuel.

La fête était présidée par M. Félix Decottignies, entouré de MM. Gustave Lepoutre, maire de Roncq, Louis Vienne, A. Lesse, Laurent, fabricant, Delobel, conseillers municipaux, L. Labarre, directeur.

Au dessert, M. Félix Decottignies, remercie M. le Maire, les conseillers municipaux et les invités de leur sympathie et engage l'assistance à chanter un chaleureux vivat en leur honneur, ainsi qu'à MM. Arsène Lefebvre et Henri Destailleurs, qui après cinquante ans du sociétariat ont bien voulu venir prendre place parmi eux. En quelques mots adressés aux jeunes, M. Arsène Lefebvre leur dit que jamais pendant cinquante ans il ne manque une répétition et il engage les sociétaires à faire de la musique non pour l'uniforme mais par amour de l'art.

M. Laureut porte un toast aux musiciens, à l'union qui fait la force et au travail. La fête se termina par une désopilante comédie : *La Trompette*, par des chansonnettes et divertissements variés.

RONCQ. — Du 27 novembre. — Naissance. — Kleber Mestdagh, sentier des Morts.

Décès. — Henri Floria, 1 an, au Faubourg.

HALLUIN

Fête Sainte-Cécile. — La musique municipale d'Halluin a célébré lundi sa fête annuelle. A quatre heures un banquet a réuni les sociétaires au « Café de la Mairie ».

M. Louis Odou-Loridan, maire, présidait entouré de MM. Fourez, chef de la fanfare du 164 chasseurs à pied à Lille, Boetry, ancien adjoint, conseiller municipal, Paul Ridoul, directeur de la société Edouard Delattre, Paul Lemattre, Emile Vanoverscoulde, capitaine commandant de la compagnie des sapeurs-pompiers, Logie et Maret, sous-officiers, Aimé Vanackère fils et Morel-Verrans, conseiller municipal.

Au dessert, M. Gustave Mestdagh, secrétaire de la musique, a remercié les conseillers municipaux, M. Fourez et les membres honoraires et proposé en terminant de chanter un vivat en l'honneur de M. Odou-Loridan, maire.

La soirée se termina par un concert improvisé.

Un agression. — M. Joseph Dujardin, 55 ans, tisserand, rue du Château, cour Desset, revenait, dimanche soir, de Menin, quand, près du bureau de Douane, rue de Lille, il rencontra un groupe d'une dizaine d'individus qui se ruèrent sur lui et le jetèrent violemment par terre. M. Dujardin ne porte aucune blessure, mais se plaint de douleurs internes. Une enquête est ouverte.

HALLUIN. — Du 26 novembre. — Naissances. — Parmentier Nestor, chemin d'Eau. — Declercq Rachel, rue Magenta. — Janssens Agnès, rue Saint-Vincent-de-Paul.

— Mariage. — Verstraete Henri, 27 ans, tisserand, et Demerlier Elodie, 26 ans, bobineuse. — Lombaert Henri, 27 ans, tisserande, et Engels Louise, 21 ans, rempailleuse. — Ramaen Arthur, 27 ans, tisserand, et Vancoppenolle Céline, 19 ans, rempailleuse. — Lybeer Robert, 20 ans, cordonnier, et Deruyck Marguerite, 23 ans, bobineuse. — Lesage Arthur, 27 ans, tisserand, et Odou Aegère, 28 ans, tisserande. — Prenez Chrétien, 28 ans, homme de peine, et David Virginie, 21 ans, fileuse.

MOUVAUX

Conseil municipal

Réunion du mardi 27 novembre

Présidence de M. Duhem, maire ; 18 conseillers sont présents. Séance ouverte à 8 h. 1/4.

Le procès-verbal de la réunion du 23 octobre, lu par M. Duhamel, secrétaire ad hoc pour la session de novembre ne donne lieu à aucune observation.

Pour la révision de la liste électorale sont élus : MM. C. Bloadel, L. Beron et Florimond Sarmont.

Pour l'entretien des chemins vicinaux en 1907, 1908 et 1909, une somme de 1600 fr. est consentie ; il y a actuellement 2.842 m. de chemins vicinaux à entretenir.

Le Conseil approuve ensuite le cahier des charges pour fournitures de livres classiques, du cahiers, de livres de prix, etc., aux enfants des écoles publiques. Un crédit de 2.000 fr. par an, pour une période de trois années, est voté pour faire face aux dépenses.

— Charbon. — Le cahier des charges pour la fourniture du charbon aux établissements publics en 1907 est approuvé après une réflexion de M. Bataille tendant à établir une base de prix de 26 fr. la tonne au lieu de 24 que portait le projet lu par le maire.

— Cantine scolaire. — Pour les viandes, on prévoit 600 fr. ; pour les légumes, 130 fr. ; pour la bière, 180 fr.

— Répartiteurs. — Le Conseil est satisfait des répartiteurs des années précédentes car il les propose une fois de plus à l'approbation préfectorale.

— Assistance médicale gratuite. — Pour le trimestre en cours il y a 669 inscrits, « Ça augmente toujours », déclare M. le Maire. Il aurait pu ajouter « ça prouve le bonheur du peuple sous le régime du Bloc qui lui est si cher ». Mais il n'a pas voulu faire cet aveu.

Il est donné ensuite des avis favorables à des demandes de secours, puis on entend la lecture des vœux suivants : de M. Montaigne, au nom de la minorité libérale :

1° Que l'éclairage au gaz soit assuré au moyen de manchons incandescents ; 2° que les rues de Roubaix et de Lille soient éclairées le matin de 5 heures à 7 heures afin de faciliter le parcours des ouvriers entre Mouvaux et les usines de Roubaix et de Lille ; 3° qu'une voiture supplémentaire soit mise en circulation sur la ligne des tramways de Lille à Tourcoing afin de rendre possible le service à quinze minutes ; 4° que la police se montre plus sévère pour la répression du vagabondage.

— De M. Vaillant : qu'un supplément au traitement de 200 francs soit voté au secrétaire de mairie, eu égard de l'accroissement de la population.

— De M. Lecomte-Dubar : 1° que quelques pièces de gaz soient placés dans la rue nouvelle située entre les rues Jean-Bart et François-Masaret ; 2° que les fils d'eau de la rue Gambetta soient achevés et qu'on y contraigne l'entrepreneur ; 3° que les propriétaires du quartier des Francs soient tenus d'écouler leurs eaux ménagères par l'aqueduc de la ville ; 4° qu'étant données les plaintes des habitants de la rue Jean-Bart l'Administration municipale tienne la main à assurer la propreté de cette rue ; 5° que le quartier des Francs soit pourvu d'eau potable ; 6° que la vitesse des automobiles soit réglementée à 12 kilomètres sur le territoire de Mouvaux.

M. Lecomte-Dubar ajoute que si l'administration ne peut parvenir à doter le quartier des Francs d'eau potable il offre à en distribuer gratuitement car il a une canalisation et il établirait une prise d'eau dans sa cour pour le service des habitants.

— De M. Cyrille Desurmont : Que l'Etat fasse retour à la ville des 40.825 fr. non recouvrés depuis 30 années; dans la commune, les charcontribuables paient trop lourdement sur les contribuables ; le dixième des habitants sont inscrits au Bureau de Bienfaisance ; faute de ressources on ne peut réaliser les améliorations réclamées par tout le monde, comme l'assainissement du quartier des Francs et la distribution d'eau potable ; les députés et sénateurs qui se sont votés une augmentation d'indemnité qui grèvera le budget de la France de plus de six millions par an, feraient œuvre plus sage en venant en aide aux communes.

M. le Maire donne lecture d'une lett